



No de résolution  
ou annotation

Province de Québec  
Municipalité de Chichester

Séance extraordinaire du conseil municipal de Chichester tenue le 29 mai 2025 à 19h00, tenue au bureau municipal.

À laquelle étaient présents, en personne, son Honneur le maire Donald Gagnon, les conseillers Neil Maloney, Corey Bissonnette, Louis Schryer, Dustin Denault et Jacques Fleury.

La directrice générale, Alicia Jones, est présente.

**1. Ouverture de la réunion**

Le maire Gagnon souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte.

**2. Présence**

La conseillère Chrissy Ann Payne est absente et consent à la tenue de la séance en son absence.

**3. Déclaration de conformité**

ATTENDU QUE les articles 152 et 156 du Code municipal du Québec (C.M.) ont été respectés ;

ATTENDU QUE la directrice générale déclare qu'un avis de convocation pour la présente séance extraordinaire a été transmis à chacun des membres du conseil le 24 mai 2025, conformément à l'article 156 du C.M. ;

ATTENDU QUE l'article 153 du C.M. stipule que l'avis de convocation doit être mentionné au procès-verbal ;

Il est donc déclaré que la séance extraordinaire du 29 mai 2025 se tiendra conformément à l'ordre du jour présenté.

**4. Adoption de l'ordre du jour**

076-25/05

Proposé par Neil Maloney, appuyé par Jacques Fleury, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté et amendé.

Adopté

**5. Conflit d'intérêts (le cas échéant)**

Aucun.

**6. Séance à huis clos**

077-25/05

Proposé par Dustin Denault de procéder à une séance à huis clos, à 19h02.

Adopté

078-25/05

Proposé par Corey Bissonnette de retourner à la réunion en cours, à 19h08.

Adopté



No de résolution  
ou annotation

7. **Recommandations du comité de sélection**

079-25/05

Embauche – Préposé à la voirie

Proposé par Louis Schryer, appuyé par Corey Bissonnette, d'accepter la recommandation du comité de sélection et d'entrevue en procédant à l'embauche de Bruce Ranger à titre de nouveau préposé à la voirie pour la Municipalité.

Adopté

8. **Clôture de la réunion**

080-25/05

Proposé par Neil Maloney, appuyé par Dustin Denault, que la séance soit levée à 19h10.

Adopté

Directrice générale / Greffière-trésorière

Maire

Je, Donald Gagnon, maire, certifie que la signature de ce procès-verbal équivaut à ma signature de toutes les résolutions qu'il contient, conformément à l'article 142 (2) du Code municipal.

*La version française est la version officielle - The French version is the official version*